André SAUGE

Après une formation en philosophie à Lyon, André SAUGE a publié *De l'épo-pée à l'histoire. Fondement de la notion d'historié* (Peter Lang, 1992). Ses reçherches portent aussi sur l'Évangile de Luc.

La « fable » des mines, ou comment guérir du désir d'un roi

« Un homme, un aristocrate, fit les préparatifs d'un voyage en contrée lointaine, afin d'y recueillir la royauté pour lui et en prévision de son retour. Ayant convoqué dix hommes à son service, il leur donna dix mines et il leur dit : 'Ne restez pas oisifs dans l'intervalle de mon absence'.

C'est que les citoyens le haïssaient (ne se reconnaissaient aucune obligation envers lui): c'est ainsi qu'ils envoyèrent une ambassade après son départ, chargée de dire: 'Nous ne voulons pas que cet homme règne sur nous'.

Et vint le moment de son retour après qu'il eut recueilli la royauté et il dit que soient appelés par leur nom vers lui ces serviteurs à qui il avait purement et simplement donné l'argent, afin de connaître à quelles activités ils s'étaient consacrés.

Le premier (des trois) qui se présenta dit: 'Sire, la mine qui vient de toi en a oeuvré dix'. Et il lui dit: 'Bravo, noble esclave! Parce que tu es fiable en ce qui est infime, que tous le voient bien: tu disposeras d'une autorité sur dix villes'.

Et vint le second qui dit: 'La mine qui vient de toi, Sire, a produit cinq mines'. Il dit à celui-ci également: 'Toi aussi, sois établi au-dessus de cinq villes'.

Et vint l'autre, expliquant: 'Sire, voici ta mine, que j'ai laissé reposer à l'écart enveloppée dans un suaire. C'est que je craignais de ta part que, parce que tu es un homme âpre, tu prélèves sur ce que tu n'as pas déposé et tu moissonnes ce que tu n'as pas semé'.

(Le roi) lui dit: 'Je te juge à ce qui sort de ta bouche, vil serviteur. Tu te représentais que je suis un homme âpre, prélevant sur ce qu'il n'a pas déposé et moissonnant ce qu'il n'a pas semé. Et pourquoi n'as-tu pas donné mon argent à une banque, et moi, en arrivant, je l'aurais réalisé avec un intérêt?'

Et à ceux qui l'assistaient (ses gardes?), (le roi) dit: 'Arrachez-lui la mine et donnez-la à celui qui en détient dix. Je vous le dis: à tout individu qui détient, il sera donné, à celui qui ne tient absolument pas, sera enlevé même ce qu'il a. Mais pour mes adversaires, ceux qui refusent absolument que je règne sur eux, amenez-les ici et égorgez-les en ma présence'. »

Lc 19,12-27

A-t-on raison de faire de la parabole présente une allégorie, d'en identifier le roi avec la royauté de Jésus, le voyage, avec l'Ascension, le jugement du roi avec celui de Jésus, Dieu et Roi, à la fin des temps, enfin le comportement des serviteurs avec celui des chrétiens invités à ne pas user passivement de la grâce de Dieu? L'exécution sommaire des opposants politiques, en conclusion du récit, ne s'intègre pas dans l'interprétation allégorique; elle attribue au Juge de la fin des temps un comportement arbitraire, despotique, fort éloigné de la figure du Père dans la parabole du fils prodigue.

Pour résoudre la difficulté, je propose une autre hypothèse, qui permet de préserver l'unité et la cohérence de l'ensemble du récit: la parabole des mines n'est pas une allégorie, elle est une fable qui voudrait guérir, chez les disciples de Jésus, leur désir d'un roi.

Il me paraît important de se défaire d'un premier présupposé qui conduit à ne pas prendre au sérieux la mise en place, par Luc, de la situation d'énonciation de la parabole. Le conteur représenté (le sujet énonciateur) en est Jésus; il s'adresse à un auditoire relativement défini: en font partie Zachée et sa maisonnée, les hommes et les femmes qui le suivent depuis la Galilée dans son mouvement vers Jérusalem et, probablement, des éléments de la population locale et environnante. Le contexte immédiat en est un repas. Au plan spatial, le récit est fait à Jéricho, ultime étape avant Jérusalem. Sur le plan de l'énonciation, il est donné comme la conclusion (19, 11) d'un échange verbal: « Comme les gens écoutaient, 'ajoutant'une parabole, (Jésus) dit... »).

Le récit de la parabole enchaîne donc avec un propos que Jésus vient de tenir et qui a retenu l'attention de ceux qui étaient présents. Jésus poursuit, non seulement, « ajoutant » une parabole, mais « la mettant en rapport » avec ce qui vient d'être dit et avec la situation présente. Jésus éprouve le besoin de s'expliquer en parabole « parce qu'il était près de Jérusalem » et que les gens autour de lui « s'attendaient à ce que le royaume de Dieu leur apparût de manière imminente ».

Certes, la parabole a d'abord quelque chose à dire sur l'entrée à Jérusalem du Jésus historique. Mais on verra qu'il est probable qu'elle disqualifie purement et simplement l'attente messianique plutôt qu'elle n'en projette, dans l'au-delà, un contenu idéalisé.

Dans ses préparatifs, l'homme de haute naissance inclut le moment de son retour en tant que roi. Ce que décrit le second verset fait justement partie des dispositions prises pour le retour: notre aristocrate convoque dix hommes à son service, leur remet une mine à chacun en leur disant: « Occupez-vous dans l'intervalle de mon absence ». Rien n'est dit explicitement de l'usage qu'ils doivent faire de l'argent; il leur est simplement demandé de ne pas rester désoeuvrés.

Ainsi, dans un contexte hostile, le prétendant à la royauté invite des hommes qu'il traite comme « ses » serviteurs à s'activer pendant son absence, dans la perspective de son

retour. Il veut tester leur fidélité; il ne paraît pas douter qu'il obtiendra la royauté. Lue du point de vue de l'aristocrate et des fins qu'il poursuit, la première séquence laisse entendre que son entreprise n'est qu'une formalité. L'acquisition de la royauté n'est pas l'objet central du récit.

La seconde séquence, la plus longue, repose presque entièrement sur un échange verbal. Le premier serviteur a fait fructifier la mine au point qu'il en a gagné dix. Il est félicité: « Bravo! Noble serviteur! »; il administrera dix cités; le second en administrera cinq. Le roi approuve, certes, le second serviteur; il lui donne une charge moins importante qu'au premier, sans le complimenter, non pas tant parce qu'il n'a pas obtenu le même gain, que parce qu'il ne s'y est pas pris de la même façon (la différence du produit en est une simple conséquence): le premier serviteur a fait « travailler » la mine, supposons, en la prêtant à un taux usuraire, le second en l'investissant dans la fabrication d'objets. Le premier est habile à produire de l'argent (c'est un financier digne des temps modernes), le second des biens (un entrepreneur). Le roi est intéressé au premier chef par la multiplication des richesses pécuniaires. La finance est le premier objet de préoccupation royale.

Quel est le contenu informatif de ce premier moment de l'audience? L'aristocrate voulait connaître les talents en affaires de « serviteurs » potentiels, qu'il avait élus pour savoir dans quelle mesure il pourrait compter sur eux pour l'exploitation des richesses de son futur royaume. Il a donné, ce qui s'appelle « donner »! pour tenir des hommes à sa solde et s'en faire des serviteurs qui rapportent. Car les trois « serviteurs » convoqués n'avaient pas de compte à rendre sur l'usage de la mine qu'ils avaient reçue « gratuitement » (ce sens se déduit de l'emploi au parfait du verbe grec signifiant 'donner'). Le roi ne veut-il que satisfaire sa curiosité (« connaître ce qu'ils ont fait »)? Non, il avait remis de l'argent, sans en rien dire, pour un test, pour savoir quel usage ils en feraient et quels profits ils en retireraient; il saurait ainsi à qui il confierait l'exploitation de ses « cités ».

Les cadeaux d'un roi ne sont pas gratuits! Telle est la grâce despotique: elle se paie d'une dépendance totale au principe du bon plaisir. Mais notre homme, à l'abri de ses titres désormais, n'est pas entièrement sur ses gardes: il ne s'aperçoit pas que « l'autre » de ses serviteurs est en train de lui arracher son secret. Il est vrai que l'interprétation de la parabole repose entièrement sur ce que disent les personnages. Toutefois ce qui se dégage de l'échange entre le « mauvais serviteur » et le personnage royal, ce n'est pas la dignité de juge et encore moins la droiture de ce dernier, mais le recours à des procédés arbitraires et pervers.

La crainte que le roi « prenne là où il n'a pas fait de dépôt et récolte là où il n'a pas semé » (puisqu'il a donné) a conduit le troisième serviteur qui a reçu une mine à titre purement gratuit à la « faire travailler » en l'immobilisant dans un « suaire ». Le serviteur répond à la demande implicite de reproduction monétaire par un échange symbolique; il a bien compris que le futur roi donnait pour acheter ses services. Il a compris qu'il était sou-

mis à une injonction paradoxale (« faire rendre un don ») à laquelle il ne pouvait échapper qu'en « faisant travailler symboliquement ce qu'il avait reçu en pur don »: la mine dans un suaire signifie au roi, trop cupide pour comprendre une leçon qui ne lui rapporte rien, que celui qui la lui « rend » est en train de produire quelque chose. Il tend au roi le panneau d'un piège, dans lequel ce dernier tombe puisqu'il avoue les intentions véritables de son don: « Pourquoi n'as-tu pas donné l'argent à la banque, dit-il, — et non pas « déposé » -, puisque que tu te représentais bien que, quand je donne, j'évalue des capacités. Et ensuite, de l'activité de l'argent, c'est moi qui en aurais tiré le bénéfice, tandis que toi, tu te serais dépensé de ton côté à ne rien faire, à travailler gratuitement ».

Ce que l'échange verbal fait apparaître, ce n'est pas le mystère de l'identité royale de Jésus à laquelle le lecteur serait confrontée, mais l'intimité des pensées royales auxquelles le masque est nécessaire; elles sont gouvernées par le principe du bon plaisir: tu dois me rendre, en le décuplant, le plaisir que je te fais. La grâce royale se paie de la servitude volontaire. Soyons logiques: un « mauvais serviteur » est un être humain qui refuse d'être serviteur. Cette leçon-là me paraît plus conforme à l'esprit de l'évangile de Luc que celle qui voudrait en déduire l'idée que le chrétien est un « serviteur ».

Le roi enlève donc au serviteur la mine que ce dernier lui a apportée pour la lui rendre ; cela étale en plein jour la perte de maîtrise de ses impulsions (il lui manque une qualité royale essentielle) et son arbitraire puisque cette mine avait été remise sans condition (il est juge vénal : il lui manque la compétence royale). Il fait donner la mine à celui qui a le plus (il use de son autorité de manière arbitraire). Il justifie son geste par une sentence qui élève cet arbitraire en maxime de sa conduite : « Je vous l'affirme : à quiconque tient, il sera donné, à celui qui ne tient pas sera enlevé même ce qu'il a ».

Jésus lui-même disait (voir Lc 8,13): « Car à celui qui 'tient', il sera donné et à celui qui ne 'tient'absolument pas, sera enlevé aussi ce qu'il croit tenir. » A celui qui est fiable (qui « tient »), on fera confiance, à celui qui ne l'est absolument pas sera enlevé l'objet d'une confiance qui n'est qu'illusoire. La sentence de Jésus est une maxime de prudence, celle du roi est perverse; elle signifie: « Le bon plaisir est ma règle de conduite: à tout individu qui 'tient', il sera donné, à celui qui ne 'tient'absolument pas, sera enlevé même ce qu'il 'a'(et non 'tient', puisqu'il ne tient rien) ».

La formule du roi est opératoire grâce à une ambiguïté dans le sens du verbe employé (jeu entre le sens de 'tenir'et 'avoir': jouer sur ce sens, c'est s'autoriser à dépouiller quelqu'un de tous ses biens, lorsqu'il ne les 'tient'pas! Or, s'il se laisse dépouiller, c'est que justement il ne les tenait pas!) Du coup la sentence, formulée comme un paradoxe pervers, nous révèle sur quoi repose l'efficacité du pouvoir arbitraire, l'usage retors des sousentendus à l'appui des ambiguïtés du langage. La fable est une extraordinaire illustration de l'usage politique de la parole souveraine lorsque le bon plaisir est la règle de conduite du souverain: le roi détient toutes les richesses parce qu'il « tient » tous les détenteurs de

richesse en jouant des ambiguïtés de la langue et des usages de la langue. Quand un roi donne, ce qui s'appelle donner, c'est alors qu'il asservit le mieux les consciences; son don est un appât.

Quant à ceux qui ne voulaient pas d'un tel pouvoir, ils seront égorgés. On les soustraira au bon plaisir du roi en conformité à la règle d'un plaisir que les exécutés ne pourront que trouver bon puisqu'il est conforme à leur vouloir: ils ne le voulaient pas pour roi! Et l'on voudrait qu'un tel récit illustre le contenu de la messianité de Jésus de Nazareth?

Dans l'introduction nous est dite la raison de son insertion: Jésus était près de Jérusalem et « les gens » présents s'attendaient à ce que le Royaume de Dieu se manifestât en se découvrant peu à peu dans les instants à venir. La « parabole » avait quelque chose à dire sur cette attente immédiate. Elle met donc en scène un personnage qui cherche une investiture royale. Mais le « royaume » ou « règne de Dieu » que Jésus veut instaurer estil bien celui où l'on confie son administration à ceux qui sont capables d'en extorquer le maximum de richesses?

A ceux qui attendaient l'instauration du « Royaume de Dieu », Jésus n'aurait-il pas voulu adresser une mise en garde, dont il a pu puiser le modèle dans sa propre tradition (1 S 8)? Tentons donc d'en comprendre la raison d'être selon cette perspective critique. Question indirecte de Jésus à son auditoire: est-ce le royaume de Dieu que vous attendez ou est-ce un roi que vous voulez? Si vous voulez un roi, il lui faudra l'investiture de Rome; il aura des opposants; il saura comment s'y prendre pour se faire des alliés (des serviteurs à sa solde). Ce sera un royaume où vous ne serez, simple citoyen ou « ministre », que des serviteurs à qui l'on confiera du pouvoir dans les limites où vous saurez l'utiliser pour extorquer le maximum de richesses. Prenez garde que votre attente du royaume de Dieu ne soit celle du plus grand despotisme!

Il me paraît difficile d'interpréter la fable autrement que comme le déploiement d'un anti-modèle du Royaume et une déclaration indirecte de Jésus aux siens : « Je ne serai pas votre roi ; ne cherchez pas à vous placer sous l'autorité d'un roi ». Une telle conclusion n'est pas sans conséquences sur la lecture de la fin de l'évangile de Luc, et notamment sur le récit de la passion : un Jésus de Nazareth dénonciateur des attentes messianiques ne peut avoir été condamné à mort par les Romains parce qu'il aurait été un fauteur de troubles politiques, collaborant avec des zélotes, par exemple, pour chasser l'occupant de Palestine et aspirant à la royauté. C'est à l'intérieur du judaïsme qu'il faut chercher les raisons de sa condamnation à mort.

André SAUGE



Le Caravage, La vocation de Saint Mathieu, 1599-1600, Rome, église Saint-Louis-des-Français.

Bibliographie:

ALETTI, J.-N., L'art de raconter Jésus Christ, Paris, 1989

BOVON, Fr., L'évangile selon saint Luc. 15, 1 - 19, 27, Genève, 2001

de LA POTTERIE, I., « La parabole du prétendant à la royauté (Lc 19, 11-28), in : *A cause de l'Evangile,* pp. 613-641, 1985

DIDIER, M., « La parabole des talents et des mines », in *De Jésus aux évangiles*, I. de la Potterie, éd., Gembloux/Paris, pp. 248-271, 1967

DUPONT J., « La parabole des talents (Mt. 25, 14-30) ou des mines (Lc 19, 12-27) » in: Etudes sur les Evangiles Synoptiques, Louvain, pp. 744-760, 1985, d'abord publié dans RThPh, 19 (1969) pp. 376-391

FITZMYER J. A., The Gospel according to Luke, X - XXIV, New York, 1985

JEREMIAS, J., Die Gleichnisse Jesu, Zürich, 1947

JOHNSON, L.T., « The lukan Kingship Parable (Lk 19, 11-27) » NT 24: 139-159, 1982

Mélanges J. Dupont, A cause de l'Evangile. Etudes sur les Synoptiques et les Actes, Paris, 1985